

Conseil municipal du lundi 29 juin 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h00, sous la présidence de de Jonathan KURKIENCY

Absente excusée : Maud WARTELE (pouvoir à Jessica HOFFMANN)

Compte administratif du budget communal 2019

Le maire présente aux membres du conseil municipal le compte administratif du budget général.

- Dépenses de fonctionnement 592 035,38 €
- Recettes de fonctionnement 979 456,04 €
- Dépenses d'investissement 323 599,36 €
- Recettes d'investissement 333 298,73 €

Soumis à l'approbation du conseil, avec la non-participation du maire, le compte administratif du budget général a été adopté à la majorité (11 voix pour et 3 abstentions).

Compte administratif du budget de l'eau 2019

Le maire présente aux membres du conseil municipal le compte administratif du budget eau.

- Dépenses de fonctionnement 116 652,16€
- Recettes de fonctionnement 107 384,28 €
- Dépenses d'investissement 3 744,63 €
- Recettes d'investissement 81 795,35 €

Soumis à l'approbation du conseil, avec la non-participation du maire, le compte administratif du budget eau a été adopté à la majorité (11 voix pour et 3 abstentions).

Commissions permanentes

Cinq commissions permanentes sont créées et les membres de ses commissions ont été votés comme suit :

- Travaux et suivi de chantiers : Bernard FRANCOIS, Brigitte DEFRANCE, Etienne BERTRAND, Éric SCHOCKMEL
- Ecole / Périscolaire / Cantine : Françoise SCHOINDRE, Jhonny MOUTON, Brigitte DEFRANCE, Jessica HOFFMANN, Maud WARTELE, Sandrine ALBERT
- Chemins ruraux : Etienne BERTRAND, Brigitte DEFRANCE, Bernadette LE GOFF, Michel HOUOT, Éric SCHOCKMEL
- Sécurité au village : Bernard FRANCOIS, Jhonny MOUTON, Nathalie MAS, Frédéric MAUSSION, François BERG, Michel HOUOT, Sandrine ALBERT
- Cadre de vie : Frédéric MAUSSION, Jessica HOFFMANN, Nathalie MAS, François BERG, Maud WARTELE, Éric SCHOCKMEL, Michel HOUOT, Sandrine ALBERT

Vote des délégués au S.I.E. de Blainville-Damelevières

Le Syndicat Intercommunal de l'Environnement (SIE) de Blainville-Damelevières a pour compétence l'assainissement hors réseau pluvial et l'eau potable hors poteaux incendie. La commune est concernée uniquement par l'assainissement.

Le Conseil municipal a voté ses représentants au S.I.E de Blainville-Damelevières :

- Bernard FRANCOIS, Etienne BERTRAND, Jhonny MOUTON, Frédéric MAUSSION (titulaires)
- Brigitte DEFRANCE, Michel HOUOT (suppléants)

Vote des représentants de la commission d'appel d'offre communale

La commission d'appel d'offres (CAO) est un organe collégial qui intervient obligatoirement dans les procédures formalisées de marchés publics (appel d'offres, marché négocié ou dialogue compétitif), et facultativement dans les procédures adaptées,

Pour une commune de moins de 3500 habitants, le maire est le président de la CAO et doit être accompagné de 3 titulaires et 3 suppléants.

Le Conseil municipal a voté ses représentants à la CAO :

- Bernard FRANCOIS, Bernadette LE GOFF, Etienne BERTRAND (titulaires)
- Brigitte DEFRANCE, Françoise SCHOINDRE, Éric SCHOCKMEL (suppléants)

Vote des membres élus au Centre Communal d'Action Sociale

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Conseil municipal a voté ses représentants au CCAS :

- Françoise SCHOINDRE, Brigitte DEFRANCE, Jessica HOFFMANN, François BERG

Vote d'un représentant au Comité National d'Action Sociale

Le Comité national d'action sociale (CNAS) est un service d'aide à l'action sociale au sein des collectivités territoriales, en jouant le même rôle que pour le CE / CSE dans le secteur privé. Il est nécessaire d'avoir un représentant titulaire au CNAS.

Le Conseil municipal a voté son représentant au CNAS :

- Jonathan KURKIENCY

Vote de représentants à l'Association départementale des communes forestières

La Fédération nationale des Communes forestières est une association créée en 1933 qui représente plus de 6000 collectivités adhérentes.

Le Conseil municipal a voté ses représentants à l'Association départementale des communes forestières :

- Etienne BERTRAND (titulaire)
- François BERG (suppléant)

Vote de représentants à l'agence Meurthe et Moselle Développement 54

MMD 54 est une Agence Technique Départementale (ATD) créée en 2014 à l'initiative du département de Meurthe et Moselle pour apporter aux collectivités des moyens en ingénierie opérationnelle.

Le Conseil municipal a voté ses représentants à l'agence MMD54 :

- Jonathan KURKIENCY (titulaire)
- François BERG (suppléant)

Vote des représentants à la SPL Gestion Locale

Les Sociétés Publiques Locales (SPL) sont des sociétés anonymes régies par le code du commerce et du code général des collectivités territoriales

Le Conseil municipal a voté ses représentants à la SPL :

- Jonathan KURKIENCY (titulaire)
- Bernadette LE GOFF (suppléante)

Vote des représentants au SIGAL de Lunéville - Chanteheux — Croismares

La commune est membre du Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Aérodrome de Loisirs (SIGAL) de Lunéville — Chanteheux — Croismare.

Le Conseil municipal a voté ses représentants au SIGAL :

- Jhonny MOUTON, Frédéric MAUSSION (titulaires)
- Michel HOUOT (suppléant)